

faire de fausses déclarations pour obtenir des services médicaux ou obtenir d'autres services en votre nom.

- Si vous êtes victime de crime ou de fraude relative au mariage, vous devriez faire appel aux services d'un avocat expert en droit matrimonial. Bien que le gouvernement du Canada ne puisse pas intervenir dans les affaires juridiques privées et qu'il ne puisse pas influencer les procédures juridiques dans un territoire étranger, les agents consulaires de l'ambassade ou du consulat du Canada le plus proche peuvent vous fournir une liste de représentants juridiques du pays en question.
- Pour plus de renseignements sur la façon de vous protéger contre les arnaques internationales, visitez le site Web du Centre antifraude du Canada à l'adresse centrefraude.ca.

MOT DE LA FIN

Comme vous pouvez le constater, les voyages à l'étranger ne comportent pas seulement des avantages, mais aussi des risques. Nous espérons cependant que la présente brochure ne limitera pas votre liberté, mais vous aidera plutôt à élargir vos horizons. En faisant preuve d'une vigilance accrue, en vous préparant adéquatement et en étant prudente, vous pourrez voyager presque partout avec assurance et de façon responsable.

Nous vous souhaitons un voyage sécuritaire et tout à fait enrichissant!